

## Commerce des enseignes de la chaussure

# Fiche métier : agent·e logistique

**Famille : logistique** – Autre libellés : Agent·e de manutention ; Agent·e d'entreposage ; Préparateur·trice de commandes ; Agent·e de réception ou d'expédition ; Opérateur·trice logistique – Code ROME et PCS : N1103 – Magasinage et préparation de commandes ; 652a – Ouvrier·ère·s qualifié·e·s de la manutention, conducteur·trice·s de chariots éléveurs, caristes ; 676c – Ouvrier·ère·s du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifié·e·s

→ L'agent·e logistique assure des opérations de réception, de stockage, de préparation de commandes à des fins d'expédition de marchandises vers les points de ventes ou la clientèle de particuliers. Il·elle intervient dans le respect des standards de sécurité, de qualité et d'hygiène. Il·elle réalise des opérations de manutention à l'aide de matériels de manutention non motorisés ou d'engins à conducteur autoportés nécessitant une habilitation.

## ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET RELATIONS FONCTIONNELLES INTERNES ET EXTERNES

- L'activité de ce métier s'exerce au sein d'entrepôts, de plates-formes logistiques de distribution.
- En interne, l'agent·e logistique est en relation avec ses collègues, le·la chef d'équipe, le·la responsable d'exploitation logistique ou son adjoint·e.
- À l'externe, il·elle est en lien avec les transporteurs, livreurs.

## ACTIVITÉS

### Activités principales

#### Réception

- Réception des marchandises entrantes.
- Participation au déchargement des marchandises reçues.
- Contrôle de la conformité des marchandises reçues et des documents qui s'y rapportent (contrôle qualitatif et quantitatif).
- Détection et signalement des anomalies à la hiérarchie ou au service concerné.
- Enregistrement des marchandises reçues et établissement des documents de réception.
- Entreposage des marchandises reçues dans les zones tampons avant leur mise en stock.

#### Manutention

- Identification des marchandises à déplacer et des zones/emplacements de prélèvement et de transfert.
- Acheminement manuel ou mécanisé des marchandises vers les zones/emplacements prévus conformément aux procédures et règles de sécurité.
- Enregistrement et consultation des mouvements opérés sur l'outil de gestion de l'entrepôt (suivi de la traçabilité des marchandises).

#### Stockage

- Préparation de la mise en stock selon besoin : groupage, dégroupage des marchandises, déballage, (re)conditionnement, étiquetage...
- Rangement physique, manuellement ou au moyen d'engins de levage et dans le respect des règles de sécurité, des produits, colis ou palettes dans les différents emplacements de stockage prévus et codifiés.
- Enregistrement des mouvements opérés sur l'outil de gestion de l'entrepôt.

→ Vérification des conditions de stockage et de l'état du stock sur l'outil de gestion de l'entrepôt (contrôle qualitatif et quantitatif).

→ Détection et signalement des anomalies à la hiérarchie ou au service concerné.

#### Préparation de commandes

- Vérification de la disponibilité des produits.
- Identification des emplacements de stockage des produits à prélever.
- Prélèvement, manuellement ou au moyen d'engins de levage, des produits conformément aux bons de préparation des commandes et règles de sécurité.
- Enregistrement des mouvements opérés sur l'outil de gestion de l'entrepôt.
- Préparation, conditionnement et vérification des commandes.
- Participation au chargement des marchandises à livrer.

#### Activités complémentaires

#### Manutention

- Nettoyage/entretien du matériel/engin de manutention.
- Vérification du bon fonctionnement des équipements et signalement des anomalies au service concerné.

#### Stockage

- Comptage physique des produits en stock dans le cadre d'inventaire.

#### Préparation de commandes

- Opérations spécifiques, selon besoin, de conditionnement des marchandises ou de remises en conformité des conditionnements détériorés.

## VARIABILITÉ DU MÉTIER

→ La variété des missions de l'agent·e logistique dépend de la segmentation des activités et de l'organisation de l'entrepôt. Dans certaines structures, l'agent·e logistique est spécialisé·e sur une activité : la réception, la préparation de commandes, etc. Dans d'autres, il·elle est en charge de plusieurs activités. Le niveau de polyvalence peut être donc variable en fonction des choix organisationnels mais également de l'expérience de l'agent.

→ L'activité varie également en fonction du degré d'information et d'automatisation du site.

.../...

## COMPÉTENCES

- Degré d'expertise (de 1 à 3)
- ➡ Compétences transférables vers d'autres métiers

### Compétences techniques

- Conduire en sécurité un engin de manutention motorisé (transpalette, chariot) nécessitant une habilitation (CACES).
- Utiliser de manière adaptée et en sécurité le matériel de manutention non motorisé.
- Connaître les techniques de chargement et de gerbage.
- Respecter les règles de circulation dans l'entrepôt.
- Appliquer les règles de sécurité (y compris l'utilisation des équipements de protection individuelle) et les consignes de gestes et postures pour manutention.
- Assurer la maintenance de premier niveau de son équipement.
- Connaître les modes opératoires liés à son activité.
- Réaliser les contrôles liés à son activité, appliquer les procédures de vérification définies par l'entreprise.
- Connaître les produits manipulés et leurs caractéristiques.
- Respecter les zones dédiées à la réception, au stockage, à la préparation de commandes et à l'expédition.
- Identifier et appliquer les modalités de stockage des marchandises dans l'entrepôt.
- Réaliser le prélèvement de produits selon les instructions de préparation.
- Maîtriser les techniques de conditionnement et de palettisation.
- Utiliser les outils de gestion de base de données et des stocks de l'entrepôt.
- Suivre l'état des stocks et des approvisionnements.
- Renseigner les supports de suivi : bon de réception, étiquetage, suivi des commandes...

### Compétences organisationnelles et relationnelles

- ➡ Organiser son activité de manière méthodique et respecter les priorités données par son ou sa responsable.
- ➡ Comprendre l'implantation et l'organisation du l'entrepôt.
- Se repérer dans l'espace et optimiser les déplacements.
- Respecter de manière rigoureuse les procédures et les délais.
- Signaler toute anomalie à sa hiérarchie.
- Identifier les personnes ressources dans le cadre de son activité.
- ➡ Rendre compte de son activité, communiquer et partager les informations utiles à son ou sa responsable et à l'équipe.
- ➡ Appréhender les caractéristiques de la chaîne logistique (Supply Chain).
- ➡ Identifier les informations relatives aux flux logistiques à l'aide d'outils informatiques.
- ➡ Vérifier la disponibilité des moyens techniques.

## FORMATION & ÉVOLUTION

### Prérequis et conditions d'accès

- L'accès au métier est possible sans expérience et il n'y a pas de pré-requis en terme de formation initiale.
- Un passage dans une fonction similaire est apprécié par certains sites logistiques ainsi qu'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP).
- Un ou plusieurs certificats de capacités professionnelles (CACES) sont requis pour les agent·e·s logistiques devant assurer la conduite d'engins de manutention motorisés.

### Principales formations et certifications

- CAP Agent·e d'entrepôsage et de messagerie (niv. 3)
- CAP Opérateur·trice logistique (niv. 3)
- BEP Logistique et transport (niv. 3)
- TP Agent·e magasinier·ère (niv. 3)
- TP Préparateur·trice de commandes en entrepôt (niv. 3)
- CQPI Agent·e logistique (certificat de qualification professionnelle interbranches)

Les niveaux sont exprimés selon le cadre national des certifications professionnelles, conformément au décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019.

### Évolutions professionnelles / Passerelles

- L'agent·e logistique peut accéder aux fonctions de chef d'équipe.
- Il·elle peut également s'orienter vers des postes administratifs dans la logistique.

### Tendance d'évolution du métier

- Avec l'émergence des nouvelles technologies, les entrepôts s'automatisent d'avantage impactant ainsi certaines fonctions comme les postes de caristes.
- Ces nouvelles technologies nécessitent également de former et développer les compétences des agent·e·s logistiques à l'utilisation des nouveaux outils (pistolet scanner, systèmes intégrés de gestion, terminaux portables HIFI d'échanges de données...).